

Mise en ligne : 16 octobre 2016.
www.entreprises-coloniales.fr

CAISSE AGRICOLE ET COMMERCIALE DE GUELMA (fondée en 1885 par Louis LAVIE)

Société, 5 novembre 1885.

CAISSE AGRICOLE ET COMMERCIALE DE GUELMA
S.A. frse au capital de 0,4 MF entièrement versés
Réserves : 0,2 MF
Siège social : 14, r. Victor-Bernès, Guelma
Registre du commerce : Guelma, n° 866.
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 52-53)

Conseil d'administration
composé de 5 membres, nommés pour 2 ans, propr. d'au moins 2 actions

LAVIE (Marcel), à Héliopolis ; pdt ;
COTONI (Lucien), à Guelma ; v.-pdt ;
CHEMLA (M. D.), à Guelma ;
MAUBERT (Donat), à Guelma ;
RONGIER (Émile), à Héliopolis.

Commissaires aux comptes
CHAMP (Mme Vve Louis), à Guelma ;
JOUANE (Gaston), à Guelma ;
ROURE (Joseph), à Guelma.

Directeur
TEUMA (Laurent).

Capital social. — 0,4 MF, en 800 act. nominatives de 500 fr., entièrement libérées.
À l'origine, 0,2 MF. Porté à 0,4 MF le 26 août 1905.
Répartition des bénéf. — 50 % p. un fds de réserve ; 5 % au directeur. Le solde aux
act.

Résultats des derniers exercices

Ex.	Bénéf. nets	Réserves	Divid. ttx	Divid. par action
1916	151,68	151,68	—	—
1917	3.004,55	3.004,55	—	—
1918	9.448,83	9.448,83	—	—
1919	127.951,11	17.806,70*	8.000	10
1920	75.058,20	37.835,15*	12.000	15
1921	83.701,20	63.701,92	20.000	25
1922	79.163,56	59.163,56	20.000	25
1923	104.733,11	64.733,11	40.000	50
1924	80.276,56	40.276,56	40.000	50
1925	90.291,08	42.291,08	48.000	60

* Somme prélevée sur les réserves pour amortissements.